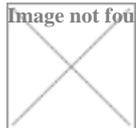


Contexte

11 Septembre 2017

# 1er rapport du Comité stratégique chargé de piloter le Pacte pour les investissements

Image not found or type unknown



Le Pacte national pour les investissements stratégiques vise à continuer de stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à préserver le modèle social belge. Ce Pacte repose principalement sur une **vision transversale** : l'accélération et le renforcement des investissements stratégiques **tant dans la sphère publique que privée**, dans les principaux secteurs du pays ainsi que l'utilisation des synergies potentielles grâce à une solide collaboration entre les acteurs publics et privés.

Les autorités ont décidé de créer un comité stratégique afin de continuer à soutenir ces efforts ainsi que de formuler des recommandations qui formeront la pierre angulaire du Pacte. Ce comité n'assure pas uniquement une mission de conseil ; il est également chargé de formuler des propositions concernant des investissements stratégiques.

Depuis l'annonce du Pacte, de nombreux contacts ont déjà été établis entre les différents acteurs économiques, institutionnels et académiques afin d'aboutir à un développement technique et stratégique du Pacte.

Les travaux préparatoires qui ont été réalisés ces derniers mois permettent aujourd'hui au comité de définir le cadre qui constituera le fondement des investissements du Pacte national, ainsi que les principes de fonctionnement du comité.

Dès aujourd'hui, le comité entamera également la phase opérationnelle axée sur la formulation de recommandations concrètes sur des investissements et des mesures qui visent à stimuler l'impact de ces investissements. Cette phase se déroule en concertation avec différents partenaires sociaux, économiques et politiques.

**Document:** [Rapport\\_FR\\_11092017.pdf](#)

---

**URL source:** <https://archive.premier.be/fr/1er-rapport-du-comit%C3%A9-strat%C3%A9gique-charg%C3%A9-de-piloter-le-pacte-pour-les-investissements>